N° D'IMPRIMÉ C73693210

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSÉCURITÉ CONTROLE TECHNIQUE

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	20/11/2026	26003253

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

19/01/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S076C362

(9) RAISON SOCIALE : SASU CONTROLE TECHNIQUE ST JEAN

(3) COORDONNÉES : 10 RUE PIERRE GILLES DE GENNES
76150 SAINT JEAN DU CARDONNAY
Tél : 02 32 93 92 78

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 076F1279

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FE-712-JC (F)	06/03/2019	06/03/2019

Marque	Désignation commerciale
PEUGEOT	EXPERT

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF3VFAHKHJZ111445	N1	CTTE

Type/CNIT	Énergie
N10PGTCT071X464	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

99241

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances majeures :

7.1.2.c.2. ÉTAT DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DE LEURS BOUCLES : Ceinture de sécurité non conforme aux exigences AVG

7.1.4.a.2. PRÉTENSIONNEURS DE CEINTURE DE SÉCURITÉ : Prétensionneur endommagé, manifestement manquant ou ne convenant pas pour le véhicule C

8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement

8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route AV

Défaillances mineures :

3.2.1.a.1. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré AV

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG, AVD

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé AVG, ARD, ARG

8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important

Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P2A00

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 25/04/2023 : 53272 km / 24/04/2024 : 65648 km / 13/05/2025 : 78425 km / 04/06/2026 : 94623 km

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+3.3 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	6 %		17 %	
Forces verticales :	1129 daN		875 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	337 daN	355 daN	283 daN	276 daN
Déséquilibre (<20%) :	5 %		3 %	
Forces de freinage (efficacité) :	337 daN	355 daN	283 daN	276 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) : 62 %				

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 22 %

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-2.0 %	-2.1 %
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	-4.0 %	-4.0 %